

# ÉOLIEN ET SOLAIRE : UNE PAUSE S'IMPOSE

## Sur le plan national

La demande française d'électricité stagne depuis 2020, et baisse depuis 2 ans à 440TWh en 2025. Elle devrait rester faible pendant plusieurs années selon le rapport de RTE, l'exploitant du réseau, publié le 9 décembre.

Or l'offre d'électricité éolienne et solaire explose :

- Sa puissance totale installée en France atteint déjà l'équivalent de celle de 45 réacteurs nucléaires.
- Avec les projets autorisés et les dossiers déposés en préfecture, elle représentera l'équivalent de 90 réacteurs.
- Et avec les autorisations prévues dans le projet décret de programmation PPE3 du Gouvernement, celle de 120 réacteurs nucléaires.

C'est une folie économique d'ajouter encore des éoliennes et des panneaux photovoltaïques :

- Augmentation du coût des garanties de prix et de production de l'État pour les producteurs,
- Surcoûts du kWh pour EDF dû à l'arrêt forcé des réacteurs quand il y a du vent et du soleil,
- Montant des investissements (50 milliards d'ici 2040) dans le renforcement du réseau pour faire face aux irrégularités de production et éviter les black-outs,

**avec pour conséquence une augmentation inexorable des factures d'électricité (+50 % depuis 2012).**

Dans un pays où la consommation ne croît plus, où l'électricité est déjà décarbonée à 90%, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, multiplier en urgence les installations permettant de produire plus d'électricité intermittente, n'a pas de sens !

**Cet argent serait cent fois mieux utilisé dans le financement de la décarbonation des secteurs les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> : l'industrie, les transports, l'habitat et le tertiaire.**

## Comme en Bourgogne Franche-Comté

Les objectifs fixés par le Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) adopté en 2020 sont atteints !

**La consommation d'électricité a diminué de 0,6 % en 2024**, et rien ne laisse prévoir une inversion de cette tendance dans les prochaines années. Mais le Conseil régional continue à encourager la réalisation de nouvelles installations éoliennes et solaires et se donne même pour objectif de **multiplier par 5 la production de solaire et par 3 celle des éoliennes d'ici 2035.**

**Des objectifs inutiles, de l'argent mal utilisé sur un territoire déjà saturé d'installations :**

- 500 éoliennes sont en fonctionnement, 330 nouvelles sont autorisées et plus de 250 projets sont en cours d'instruction : **une multiplication démesurée et sans nécessité.**
- Pour le solaire, l'objectif est de passer d'une puissance installée fin 2024 de 1 231 MW à 6 945 MW en 2035, ce qui représente plus de 10 000 ha : **l'équivalent de 15 000 terrains de football.**
- Alors que seulement 5 % des communes ont défini une zone d'accélération de l'éolien, traduisant **un rejet massif des communes et de la population**, les promoteurs multiplient les projets d'installations photovoltaïques, comme dans la Communauté de communes du Serein où ils représentent 3 500 ha : **une invasion dangereuse pour notre écosystème.**

*Dans ce contexte, demander une pause n'est ni un refus de la transition écologique ni un abandon de l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est l'expression d'un bon sens collectif : prendre le temps de vérifier que chaque euro investi contribue réellement au climat, à la stabilité du réseau, à la souveraineté énergétique et à ne pas amoindrir le pouvoir d'achat des Français.*